

COMPTE-RENDU CFDT-VNF du COMITE TECHNIQUE DE LA DT NORD-EST

1^{er} fevrier 2022 par Visio

Pour la CFDT-VNF : Valérie BELS, Pascal SIMON, Emmanuel TACHET, Benjamin JACQUES et Pascal DEBRIERE.

Sous la présidence de La directrice Sophie-Charlotte VALENTIN.

1. approbation des derniers PV 7/10/21, 25/10/21 et 8/11/21

- quelques remarques des autres OS...

Vote : Pour de la CFDT-VNF, abstention de FO pour le 25/10 et de la CGT pour tous.

• Réponse de la directrice à la déclaration de la CFDT-VNF :

Dans les Ardennes, les discussions entre élus et VNF se passent bien. La directrice était encore en réunion la veille avec les 2 UTI présentes, le contrat porte pour les 10 ans à venir. Les discussions sur le fonctionnement et l'organisation à mettre en place sont en cours.

L'exploitation restera sous la responsabilité de VNF cependant les personnels de terrain pourraient être pris en charge par les collectivités aux vues des difficultés de recrutement de saisonniers.

A ce jour nous n'avons pas d'information sur le partenariat en discussion.

Dans les Vosges, les discussions avancent progressivement et en Meuse, le président du département s'engage à porter le projet.

Concernant les lignes de gestion, principalement sur les mutations, la SG explique le déploiement du site SharePoint et la possibilité aux OS de suivre leurs demandes. La SG s'engage à rappeler les diffusions des postes vacants régulièrement...

CFDT-VNF : ce n'est pas l'objet de notre demande. Les agents ne sont pas informés du suivi et de l'enregistrement de leur demande de mobilité au SG. Nous ne souhaitons pas qu'ils y aient des magouilles locales en retenant certaines demandes aux détriment des autres personnels...

2. poste sécurité prévention. AEME.

Le poste de chargé de mission prévention /sécurité est vacant depuis plusieurs mois. Il avait été proposé à des techniciens de catégorie B mais aucun postulant sur le poste.

Explication du poste et de l'aménagement de la fiche de poste pour accueillir un OPA (catégories A) de la DIR EST par le Directeur Adjoint.

Intervention d'une OS favorable à l'accueil d'un A mais souhaite qu'une intention particulière soit portée à l'autre animateur sécurité prévention du service afin qu'il ne reçoive pas le nouveau comme un chef hiérarchique.

CFDT-VNF : nous rappelons que F. (agent du privé) avait accepté d'être rétrogradé au niveau 5 tout en perdant sa cotisation de cadre. Nous aimerais que la direction l'entretienne et lui propose une évolution de carrière.

> La directrice n'y manquera pas.

Vote : POUR : **CFDT-VNF** et FO Contre : CGT

3. Poste Chargé de développement des compétences-Formations.

Suite à une demande de l'administration en accord avec l'agent, le poste de chargée des archives et de la gestion documentaire est supprimé. Les tâches de ce poste étant devenu moindre, les tâches restantes sont dispatchées dans des différentes unités.

L'unité formation pour le développement souhaitait recruter un chargé de développement des compétences et a proposé ce poste à l'agent en charge des archives.

CFDT-VNF : Il n'y a plus de responsable communication et suivi de la presse à la DT NE, qui diffusera le panorama de presse ?

SG : ce n'est plus utile. Il existe une information diffusée au niveau national.

CFDT-VNF : pourquoi ne pas la proposer à tous les agents alors qu'elle existe ?

Vote pour des 3 OS

4. Poste B gestionnaire DPF UTI Moselle.

Actualisation du poste de gestionnaire du domaine public à Metz suite à la promotion de l'agent en catégorie B.

Vote pour des 3 OS

5. Réorganisation du péage de Thionville UTI Moselle.

Au péage de Thionville, suite aux différents départs, il ne reste plus que deux personnes en poste : une titulaire et une autre en CDD. Il nous est proposé de valider un nouveau mode d'organisation accepté par les personnels en place.

CFDT-VNF : Nous rappelons qu'il est difficile de tenir des postes de CDD sur ce type d'emploi. D'ailleurs nous ne faisons que constater qu'ils ont été reconduits plusieurs fois. La situation ne peut être pérenne puisque des postes frontaliers, bien plus rémunérateurs, attirent ces personnels en contrats déterminés.

La SG : Nous sommes une organisation fragile... les rémunérations de ces personnels sont faites au rabais : ce n'est pas acceptable !

La SG applique les grilles de VNF sans les primes, seuls quelques postes sont valorisés.

CFDT-VNF : Pourquoi ne pas avoir proposé la même organisation à la contractuelle en journée continue.

La Cheffe d'UTI : Les deux personnes du péage ont été contactées et ont participé à la rédaction des fiches de poste.

Vote pour des 3 OS

6.1 : Poste de chef de PCI De l'UTI CMRO :

Suite à une promotion en catégorie B du chef du PC de BAR LE DUC, la fiche de poste est modifiée sur le même poste.

Vote pour des 3 OS

6.2 : Poste administratif ressource UTI CMRO.

Suite à la réussite au concours pro de la titulaire : adaptation du poste.

Les OS regrettent que ce n'est pas la règle pour tous d'avoir la possibilité d'être promu sur place...

Vote pour des 3 OS

6.3. Gestionnaire ressources humaines UTI CMRO.

Suite à la réussite au concours pro de la titulaire : adaptation du poste.

Vote pour des 3 OS

7. Poste chargé de communication ADVE Présenté par le Chef de l'ADVE.

Ce poste a été validé et placé sous l'autorité du chef de l'unité communication lors d'un précédent CT.

Le chef de l'ADVE, pour une meilleure organisation souhaite mettre ce poste sous la direction du chef de pôle transport –actions commerciales et communication.

Ce poste est toujours actuellement vacant.

Intervention d'une OS sur le fait qu'il y a de plus en plus de catégorie A...

Pour la CFDT-VNF : Le recrutement a été déjà vu lors d'un précédent CT et ne nécessite pas d'interventions de notre part.

Vote : POUR : CFDT-VNF et CGT Contre : FO